

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12736**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion, Mention Sciences du management, Spécialité Comptabilité contrôle audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier, 314 Comptabilité, gestion, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Lorsqu'il mène des activités d'expertise-comptable, le professionnel contrôle la régularité, la sincérité et la fiabilité des comptes d'une entreprise par rapport à la législation et aux normes, le plus souvent dans le cadre de missions ponctuelles successives. Il formule des remarques et des préconisations sur les comptes et les documents vérifiés, principalement dans un rapport de synthèse remis à la direction. Il peut conseiller la direction sur des problèmes de gestion financière et de procédures administratives. Inscrit comme commissaire aux comptes, le professionnel intervient sur des missions d'audit légal pour certifier les comptes des entreprises et garantir la fiabilité de l'information financière.

Dans le cadre d'une activité en entreprise, le professionnel est généralement responsable de la tenue courante des comptes en comptabilité générale et parfois en comptabilité analytique. Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables. Il établit régulièrement et présente sous forme normalisée les documents comptables légaux : bilan annuel, compte de résultats, et toutes informations ponctuelles demandées par la direction (situations mensuelles, trimestrielles, tableaux de bord...). Il peut également exercer des activités connexes de type financier (trésorerie...), fiscal (calcul d'impôt, déclarations...) ou social (salaires, bilans...). Il peut aussi conseiller la direction sur les prévisions à court terme. Il formule des propositions sur les stratégies à moyen terme et suivant les directives de la direction, s'acquiesce de missions engageant la responsabilité de l'entreprise (recherche et négociation de ressources financières...).

Il structure les données représentatives de la marche de l'entreprise nécessaires aux prises de décisions (bilans, comptes de résultats, tableaux de bord).

En tant qu'auditeur externe, le professionnel intervient dans des missions de conseil définies contractuellement avec le dirigeant dans des domaines très divers (ouverture de capital, fonction personnel, mise en place de systèmes d'information...).

Dans le cadre de missions en contrôle de gestion, le professionnel exerce en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise, et fournit les informations à la direction. Il apprécie les causes et les effets des écarts identifiés entre les objectifs et les réalisations et peut proposer à la direction des actions correctives à mettre en oeuvre.

Le professionnel est capable

d'analyser et d'interpréter l'ensemble des opérations et concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.

de produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes

de conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns,

d'intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités,

de produire et d'exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets),

de gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan).

de négocier avec les tiers (exemple : banques)

d'assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social.

de rechercher dans la documentation technique (par exemple le Code général des impôts) les réponses à une question imprévue et parfois complexe

de communiquer par oral et par écrit, parfois les résultats de son travail (par exemple : préparer la communication financière de l'entreprise).

d'exposer oralement et par écrit le résultat de travaux en anglais

de manager une équipe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Services comptables et financiers, de contrôle de gestion ou d'audit interne dans une entreprise industrielle ou commerciale ou dans une organisation publique ;

Cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.

chef de mission ou chef de groupe dans un cabinet d'expertise comptable en charge d'un portefeuille de clients sous la responsabilité directe d'un expert-comptable ;
collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ;
responsable comptable dans des structures moyennes ou importantes (la taille étant une approximation du niveau de complexité) ;
responsable de la consolidation ;
contrôleur de gestion ;
responsable administratif et financier d'une structure moyenne ou grande ;
responsable du service d'audit interne d'un groupe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

Réglementation d'activités :

L'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable modifiée par l'article 5 de l'Ordonnance 2004-279 du 25 mars 2004 (JO 27 mars 2004)

Articles L820-1 et suivant du code de commerce modifiés par l'ordonnance n°2005-1126 du 8 septembre 2005 - art. 3 JORF 9 septembre 2005 relatifs à l'exercice de la profession des commissaires aux comptes.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation initiale :

Accès en Master 1 (à temps plein) de plein droit pour les titulaires de 180 ECTS et :

- d'une Licence de Gestion spécialité Comptabilité Contrôle Audit ;
- d'une Licence de Comptabilité Contrôle Audit ;
- du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) ;

Pour toute autre demande, examen de dossier et entretien avec vérification des pré-requis.

Accès en Master 2 (à temps partagé université-entreprise ou en alternance) :

- de plein droit pour les titulaires des 60 ECTS correspondant au Master 1 CCA délivré par l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis.
- sur examen de dossier et entretien éventuel pour toute autre demande émanant d'une personne titulaire de 240 ECTS avec vérification des pré-requis au niveau M1.

Formation continue :

M1 et M2 : Salariés - en activité ou pas - VAP, VAE, contrat de professionnalisation.

Master 1 et 2 : cours sur 2 semestres avec interventions de professionnels (experts-comptables, commissaires aux comptes...)

Obtention de la moyenne générale pour chacun des 4 semestres (Master 1ère et 2ème année) sans note éliminatoire. Le passage en 2ème année n'est possible qu'après validation des 2 semestres composant la 1ère année de Master. Une partie des épreuves peut être obtenu par VAP.

Les épreuves portent sur les disciplines suivantes dont les programmes sont ceux du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) :

1. Gestion juridique, fiscale et sociale ;
2. Finance ;
3. Management et contrôle de gestion ;
4. Comptabilité et audit ;
5. Management des systèmes d'information ;
6. Grand oral ;
7. Relations professionnelles ;

et stage :

- Master 1 : stage de 8 semaines au moins dans le domaine de la comptabilité, de l'audit, de la finance, du contrôle de gestion, du droit fiscal en France ou à l'étranger avec rédaction d'un rapport de stage ;

- Master 2 : stage de 4 à 6 mois dans un cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes, au sein des services comptables et financiers d'une entreprise, dans une société de conseil, en France ou à l'étranger, avec épreuve orale de soutenance d'un rapport sur une expérience professionnelle dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master (J.O. Numéro 99 du 27 Avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 juin 2011, numéro d'habilitation : 20100695-02

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.univ-valenciennes.fr

<http://www.univ-valenciennes.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-valenciennes.fr/IAE

Lieu(x) de certification :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Les Tertiales]

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Le Mont Houy, 59313 Valenciennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE Valenciennes (UVHC) - Les Tertiales - Rue des Cent Têtes, 59313 Valenciennes Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Domaine Sciences du Management Mention Comptabilité Contrôle Audit Spécialité Comptabilité Contrôle Audit